

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Sécurité, Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
Service Prévention de la Délinquance, et de la Radicalisation
12358

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY**

OBJET : Subventions à des associations oeuvrant dans le champ de la prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à la sécurité et à la prévention de la délinquance et de la radicalisation, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département s'est doté depuis le 1er janvier 2020 d'un nouveau service de prévention de la délinquance et de la radicalisation intégré à une nouvelle direction de la sécurité et de la prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Ce service met en œuvre la politique départementale en matière de prévention de la délinquance et de la radicalisation en complémentarité des actions mises en œuvre ou soutenues par les direction de l'éducation et des collèges, de l'enfance-famille, des territoires et de l'action sociale ou encore de la vie locale.

L'un des axes d'intervention du service est le soutien à des acteurs associatifs du territoire agissant auprès des victimes de violences, des auteurs de violence ou de jeunes dans un but de prévention de la commission d'actes délinquants.

Sont proposés en annexe de ce rapport une première liste de 5 projets entrant dans le cadre d'intervention du service prévention, pour un montant total de subvention de 222 374 €

L'un de ces 5 projets concerne la mise en place d'une plateforme hospitalière de prise en charge des victimes de violences conjugales à l'Hôpital de la Timone à Marseille dont le protocole inter-partenarial est également annexé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

